Plan Communal de Développement de la Nature

PV de réunion plénière du 18/04/2023

Présents : Philippe Moës, Renée Cimino, Christian Mulders, Ghislaine Rondeaux, Jean-François Culot, Marcel David, Thierry Deribreux, Claudine Bodart, Andrée Defêche, Maxime Binet, Jennifer Ackermans, Morgane Batter, Michel Noirhomme, Pierre Bernard, Mikaël Georges (Natagora), Eric Heymans, Julien Houssa, Demortier Sero Serge,

Commune : Marc Quirynen, bourgmestre - Marie-Alice Pekel, échevine de l'environnement, Julie Lambert et Catherine Leva, employées environnement et tourisme

Excusés : Chantal Vanpevenage, Philippe Lefèbvre, Fabienne Carpentier, Marie Hautot, Alain Jayankura (demande de nouveau membre)

1) Accueil par Marie-Alice Pekel

Comment fonctionne le subside BiodiverCité ?

1. Appel à projets annuel lancé par le SPW pour bénéficier du subside
2. Décision des projets durant la séance plénière annuelle du PCDN
3. Réalisation des projets sur 2 ans par les différents groupes de travail

La commune avance les dépenses ; la déclaration de créance globale est envoyée à la Région Wallonne au plus tard le 31/03 de la deuxième année.

---

2) Présentations

Chacun à son tour se présente, mentionnant notamment son lieu de résidence et le petit coin de nature qui a sa préférence sur le territoire de la commune de Nassogne. Un carte est dressée donnant une idée de la représentation des villages (tous) et des préférences nature des participants.

---

3) Rétrospective 2022-2023 : les projets réalisés

➢ Les potagers

- ✓ Un atelier d'échange de graines et semences en mars 2022

➢ Les mares

- ✓ Protection en 2022 des 22 mares agricoles creusées en automne 2021 dans le cadre d'une convention « mares agricoles avec Natagora » : la commune a avancé l'argent pour la réalisation et la protection, elle sera remboursée par le subside
- ✓ Ce projet est subsidié à 100% dans le cadre du PWDR et du fond FEDER européen
- ✓ Le contrôle sur le terrain a eu lieu le 20/03 par le DNF, en compagnie de Patrick Lighezzolo, chargé de mission chez Natagora et intermédiaire entre les agriculteurs et la commune. le DNF assure un rôle de surveillance durant 15 ans ; les agriculteurs demandent une prime annuelle
- ✓ Une subvention pour le creusement et le protection de mares est toujours en cours à la région wallonne, de telle manière que, comme l'a bien précisé Christian Mulders lors de son intervention, le projet se poursuit à Nassogne. *Renseignements pris après la plénière par Catherine, Patrick Lighezzolo est actuellement en contact avec plusieurs agriculteurs sur Forrières et Nassogne pour le creusement de nouvelles mares en 2023-2024. Des visites ont été effectuées chez 4 agriculteurs, pour un potentiel de 20 mares.*
- ✓ *Patrick Lighezzolo informe par ailleurs qu'il a fait une demande de dérogation à la région pour procéder, dans le cadre de ce projet, à des inventaires scientifiques particuliers sur notre commune en 2024, 2025 et 2026.*

➢ Les arbres et vergers

- ✓ Deux ateliers de taille des vergers communaux, en mars 2022 et en mars 2023
- ✓ La distribution de plants lors de la semaine de l'arbre en novembre 2022 : 1300 plants avaient été commandés. Après distribution de 1 plant par ménage, les plants restants ont tous été distribués auprès des citoyens qui étaient demandeurs et de l'association SOS village d'enfants de Bande.
- ✓ Une balade en forêt à la recherche des petits fruits d'automne, par Thierry Deribreux avec les élèves de l'école de Nassogne.
- ✓ Une visite didactique du verger de Grune dans le cadre de la semaine de l'arbre, novembre 2022.

➢ Les arbres remarquables

- ✓ 10 plaquettes d'identification réalisées et placées en 2023 ; les arbres choisis sont dispersés dans tous les villages de l'entité.

➢ Les panneaux

- ✓ Participation annuelle aux Saisons de la Photo : depuis 2022, le subside pour l'achat des 45 bâches-photos est demandé au Commissariat Général au Tourisme (CGT), dans le

cadre du subside à la promotion.

➢ Le fleurissement alternatif des espaces verts

- ✓ La formation d'Adalia « Formation du personnel communal au fleurissement alternatif et à la gestion différenciée des espaces verts » s'est déroulée dans notre commune en octobre 2022 ;
- ✓ Fleurissement des entrées de chaque village (Fonds des portiques)
- ✓ Réalisation des plans de fleurissement du centre de Nassogne : place communale, bibliothèque et maison rurale au printemps et en automne 2022
- ✓ Réalisation d'un nouveau plan de fleurissement pour le parterre de droite à l'entrée de Bande en mars 2023

➢ Les oiseaux

- ✓ La pose de 6 nichoirs à cincles plongeurs en mars 2023; ces nichoirs ont été construits par l'asbl le Trusquin ; une attention particulière a été portée pour qu'ils soient hors de portée des ratons laveurs : 4 ont été posés à Forrières, Bande, Ambly et Lesterny ; 2 seront posés à Masbourg dès que les ponts seront reconstruits.
- ✓ Animation scolaire par la CRLesse « cincle plongeur & la bergeronnette des ruisseaux » le 30/03/23 à Nassogne

---

4) Etat des lieux des projets en cours et à initier

➢ Projets biodiverCité 2022

- ✓ **Les oiseaux :** de nouveaux nichoirs doubles à hirondelles de fenêtre pourraient être placés dans d'autres écoles de l'entité, Grune étant équipé. Eric Heymans va passer voir dans chaque école où il est adapté et intéressant d'en placer. Il nous informe que les nichoirs à Gobe-mouches noir sont très prédatés par le raton-laveur. Le baguage de cette espèces est possible avec les enfants : il propose cet atelier à partager avec une classe, ce qui serait une très bonne sensibilisation à cette espèce et aux dégâts que le raton-laveur lui occasionne. *Julie et Catherine vous informent que depuis lors, Eric a complété sa proposition d'atelier de baguage par un autre pour construire les nichoirs à gobemouches noirs et par un troisième pour aller les placer en forêt* ! Eric Heymans nous informe par ailleurs que le nid de la Chouette Tengmalm est quant à lui prédaté par la martre et la fouine (Le nid est placé dans un trou d'arbre, souvent une ancienne loge de Pic noir ou est constitué d'un nichoir artificiel). Pour empêcher la prédation, une solution est de rendre le tronc de l'arbre /le nichoir glissant. Morgane Batter propose de faire un atelier de réalisation d'abreuvoir pour les oiseaux ; toutefois, Eric estime que cela n'est pas nécessaire étant donné le nombre de zones d'eau disponibles pour l'avifaune sur notre commune.

Budget disponible : 640,00€

✓ **Les potagers :** la fiche-projet propose la réalisation d'ateliers (échange de graines, valorisation de plantes comestibles, réalisation de conserves) et la création d'une grainothèque, mais pas à la bibliothèque communale car nos bibliothécaires Amélie et Sandra n'en ont pas la place. Le lieu 'Le Garage de Monsieur Hibou' est proposé comme lieu de grainothèque mais il n'est pas retenu par l'assemblée car il n'est pas fermé à clé. Nous abandonnerions donc l'idée au profit d'une journée d'échange de plantes et de graines, début mai 2024 (voir plus loin, nouveaux projets). (*Dans le cadre du subside BiodiverCité 2022, les ateliers sont toutefois à réaliser jusqu'au 31/12/2023. Prévoir un échange de plantes ou graines au mois d'octobre prochain ??*). Morgane Batter propose un atelier de stérilisation au mois de septembre, à la salle du Roly de Grune. Elle poursuit en proposant de mettre en place un atelier d'échange de graines, plusieurs fois par an; elle s'occupe de compléter une fiche-projet pour 2023 'échange de plantes et raines' et de la faire parvenir au service environnement (actuellement décentralisé au bureau du tourisme) pour le 15 mai. Ce qui la motive est surtout d'aider les apiculteurs ; plus largement, se sont surtout tous les pollinisateurs qui seront favorisés, car l'abeille est une butineuse de masse et la biodiversité doit viser surtout les autres espèces (Intervention de Christian Mulders).

Budget disponible : 250,00€

- **Le fleurissement alternatif des espaces verts :** Il y a plusieurs espaces publics à refleurir dans d'autres villages que Nassogne, afin de favoriser la biodiversité et une gestion différenciée. Catherine propose aux citoyens de ne pas hésiter à proposer des lieux, photos à l'appui, et ce le plus vite possible. Marie-Alice Pekel va s'occuper également de recenser les endroits qu'elle souhaiterait voir refleuris pour une gestion différenciée et facilitée. La commande de plantes éligibles au subside doit être faite dès que possible, pour livraison et plantation en automne 2023.

Budget disponible: 6115,00€

- **Les vergers :**

- Semaine de l'arbre 2023 aura lieu cette année du 18 au 26 novembre, sur le thème « **Haies antiérosives » :** le choix des essences pour la distribution de plants est terminé. Nous devons planifier 2 activités en lien avec l'évènement :
  - Taille des arbres fruitiers (fruits à noyaux à Grune) vers le mois de septembre. Date à définir début juin et appel aux bénévoles dans le flash info du prochain trimestre. Une visite didactique du verger pourrait être organisée dans la foulée.
  - Une activité sur le thème des petits fruits, la même que celle qui a été menée par Thierry Deribreux à l'école de Nassogne cet automne, a déjà été proposée par mail aux écoles communales. Il s'agit d'une balade, durant laquelle Thierry communique son savoir et les enfants récoltent des baies, des fruits, ... Ensuite, les enfants font un travail en classe, pour différencier les types de petits fruits, les associer à leur arbre, identifier les animaux se nourrissant de ceux-ci, ...

Budget disponible : 2000,00€

- Protection des vergers privés : l'article dans le Flash Info de Mars 2022 n'a été suivi d'aucune réponse : est-ce par désintérêt, par manque de temps ou pour une autre raison ? Le projet ne semble pas prioritaire pour l'instant ; il n'y a pas demande de propriétaire de vergers privés. A rediscuter lors d'une prochaine réunion car personne ne semble marquer son intérêt pour ce point.

➢ Rénovation de l'Arboretum de Forrières

Julie fait part du souhait des membres du groupe 'Arboretum' : restaurer entièrement le parcours ludique et didactique actuel dont il ne reste pratiquement plus rien en état. En faire un lieu de promenade familial agréable, ludique et didactique en y plaçant divers panneaux sur la nature. Des subsides pourront être demandés à la région wallonne dans le cadre de « BiodiverCité 2023 et 2024» par l'intermédiaire d'une fiche-projet .

Le tracé de la promenade qui traverse le site a été introduit dans le dossier de demande de subsides pour la nouvelle carte de promenades, au Commissariat Général au Tourisme (CGT). Ce subside couvrira les frais d'achat de nouvelles balises.

Un autre subside à l'infrastructure pourra être demandé au CGT pour l'équipement du parcours en barrière de sécurisation /rampes, placement de bancs, d'un barbecue, d'une aire de jeu … A étudier.

Par ailleurs, il y a un souhait du politique de planter de nouvelles essences et de garder le mot « Arboretum » dans le nom

Le GT arboretum informe qu'il a consulté en son temps monsieur Pierre Lhoir de la RW qui leur a expliqué lors de sa visite que l'Arboretum n'était plus repris comme tel à la région wallonne.

→ Marc Quirynen complète les informations en demandant qu'une étude de plantation soit faite en urgence car le collège a en effet décidé de replanter à l'arboretum. Il s'agit d'une ancienne conception d'Arboretum ; la présence de résineux y est de loin dominante.

→ Christian Mulders insiste sur l'importance d'y varier les essences. Ce site est, dit-il, plein de contradictions : c'est un site calcaire qui est plein de potentiel du point de vue de la biodiversité, notamment par une action de réouverture du milieu.

Marc Quirynen : Il faut travailler avec le DNF (réunion avec la commune toutes les 6 semaines).

Un arboretum peut être de plusieurs types différents (géographique, forestier, mixte, paysager) et poursuivre plusieurs objectifs différents : Il y a plein de paramètres qu'il faut décider ! Nous devons faire appel à un expert pour repérer les éventuels arbres de collection.

→ Maxime Binet propose l'organisation d'une consultation citoyenne à ce propos.

Cette idée n'est pas écartée mais il semble qu'un état des lieux scientifique plus précis de ce que l'on peut faire en matière de plantations sur ce site, dans un objectif de développement durable, devrait intervenir avant une telle consultation.

→ Mickaël George : Sous réserve de disponibilité, la Fondation Arboretum Wespelaar (Haacht) dont il fais partie pourrait aider à l'identification des arbres présents sur le site.

➢ Les arbres et haies remarquables

La liste des arbres et haies remarquables de la commune est consultable sur le Géoportail de la Wallonie (WalOnMap). La Région Wallonne sollicite régulièrement auprès de chaque commune une mise à jour de cette liste (*tous les 3 ans en fait*). Intégrer de nouveaux arbres à la liste officielle permet à ceux-ci de bénéficier de plus de visibilité et d'un statut de reconnaissance et de protection. La commune de Nassogne n'a pas répondu en 2021. Un nouvelle sollicitation de la région wallonne nous invite à rentre cette fois un dossier avant le 22 mars 2024 (mise à jour de la liste actuelle et nouvelles demandes). Catherine propose ainsi que le PCDN, et en particulier les personnes motivées par cette thématique, reprenne le long travail d'inventorisation qui avait été initié en août 2016 lors d'une réunion autour de Laurence Arnould et Didier Fortemaison, et s'organise pour le clôturer dans le délai prescrit. *(Pour simplifier le travail, nous pourrions nous limiter aux arbres et laisser les haies de côté, ou même nous limiter aux arbres sur terrains publics)*

➢ Restauration écologique de parcelles au Château du bois

Le projet est subsidié à 100% par le Plan wallon de Développement Rural (PwDR) ; la zone est reprise en Natura 2000 ; le dossier est confié à Arnaud Sépulchre, chargé de mission chez Natagriwal. Le projet consiste en :

- ✓ La coupe de ligneux et leur broyage, avec maintien d'îlots arbustifs
  - ✓ Le creusement de 2 mares sur les zones humides (90m² et 150m²)
  - ✓ La pose d'une clôture à ovins pour assurer l'éco-pâturage et limiter la présence du gibier
  - ✓ La pose d'une barrière à levier (400 cm) et l'implantation d'une rampe d'accès pour faciliter l'accès d'une bétaillère lors du déplacement des moutons

Le permis d'urbanisme pour le creusement des mares a été octroyé et le marché pour les travaux a été attribué. Malheureusement, les travaux n'ont pas pu débuter par manque de disponibilité de l'entrepreneur désigné. Le projet doit être clôturé avant le 31/03/2024. Catherine doit rentrer le dossier finalisé au DNF avant le 24/04/2024.

Un citoyen demande pourquoi ne pas restaurer aussi la zone de lagunage. Le bourgmestre intervient pour informer qu'il n'est pas certain que le lagunage nécessite une restauration. En effet, il est entretenu chaque année et une analyse d'eau est effectuée par un expert à cette occasion, à l'entrée et à la sortie du lagunage.

➢ Restauration de sites communaux d'intérêt biologique

3 Sites d'intérêt biologique issus de l'étude du réseau écologique ont été sélectionnés par le PCDN en 2021 (lire toutes les explications dans le PV de la plénière de 2022 que vous avez reçu lors de l'invitation à celle de 2023) :

- La réserve éducative du Ry d'Oeure à Grune
- Les Marcottes à Grune
- Le Sausset à Bande (abandonné au profit du point Zéro à Bande, où il y a déjà des mares existantes à restaurer).

- Les visites de terrain ont eu lieu en mars 2022 avec la présence de Mr Vanhamme, de Natagora; à la suite de quoi, le site du Sausset à Bande n'a pas été retenu afin de ne pas ennuyer le locataire des lieux. Monsieur Robert Vanhamme a rédigé l'année passée et mis à jour cette année une proposition de fiche-projet de restauration de la réserve éducative du Ry d'Oeure pour le subside « BiodiverCité » et qui comprend, pour un montant de 2170 € :
  - La restauration de deux mares
  - La restauration du panneau d'entrée
  - La restauration des panneaux créés par les enfants de l'école
  - L'élimination des plantes envahissantes non indigènes
  - Le ramassage des débris et déchets divers
  - La création d'un tas de bois

---

5) BiodiverCité 2023 et les nouvelles fiches-projets

➢ De quelle aide s'agit-il ?

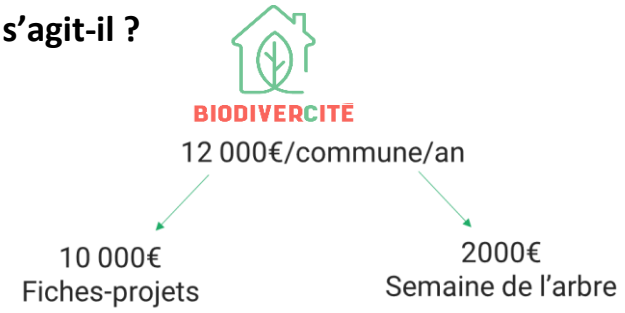

Les projets de sensibilisation sont plafonnés à 1 500€

Les thématiques couvertes par le subside sont les suivantes :

➢ Quels sont les accompagnateurs ?

- ✓ Adalia pour la gestion différenciée
- ✓ Ecowal pour les cimetières, prairies et espaces verts
- ✓ Natagora pour la faune et la flore dans le bâti
- ✓ Yes We Plant pour conseils en plantation de haies
- ✓ Le SPW secteur environnement pour le suivi administratif
- ✓ La Fondation Rurale de Wallonie pour la participation citoyenne

➢ Quelles sont les conditions d'octroi ?

- ✓ Site accessible au public
- ✓ Commune propriétaire du terrain ou convention de gestion de 15 ans (avec le propriétaire privé, la région ou la province)
- ✓ Tous les projets sont subsidiés à 100% pour autant qu'ils rentrent dans une liste détaillée d'éligibilité.

➢ Quel est le planning des échéances ?

- ✓ Décisions ***ce soir***
- ✓ Rédaction des fiches-projets (descriptif, localisation, objectifs, intérêt pour la biodiversité, intérêt pour la *sensibilisation* à la biodiversité, partenaires et engagement, public cible, calendrier de réalisation, canaux de promotion, budget détaillé et autre financement, photos ou autres documents annexes) : **pour le 15-17 mai**
- ✓ Collège pour acceptation des fiches projets **: le 22/05**
- ✓ Encodage / envoi des fiches-projets : **31/05 au plus tard**
- ✓ Réalisation : **du 01/01/2023 au 01/03/25**

➢ Projets pour lesquels nous introduiront une fiche-action détaillée

Nous nous mettons d'accord pour introduire en 2023 un nombre de fiches-projets limité de manière à consacrer plus d'énergie et un budget sans doute plus important à certains d'entre eux, qui sont sur le métier depuis plusieurs années sans avancer sensiblement :

1. L'Arboretum : études, plantations et réalisation de panneaux didactiques
2. La semaine de l'arbre en 2024 : plantations, distribution d'arbres, taille des Haies (cfr ci-dessous, intervention de Ph. Moës), poursuite de la taille des vergers
3. La restauration écologique du Ry d'Oeure : voir plus haut
4. Sensibilisation des citoyens à l'utilité d'actions concrètes et simples en faveur de la biodiversité : échanges de graines et de plantes 2x par an pour remplacer le projet de grainothèque qui est abandonné, valorisation des plantes sauvages comestibles, …

---

6) D'autres idées ? d'autres demandes ?

➢ Les espèces invasives (EEE)

Lorsque Catherine a évoqué, un peu plus tôt dans la soirée la lutte contre les espèces exotiques végétales envahissantes, Christian Mulders invoque le fait qu'il n'y a pas encore de solution technique pour la Renouée du Japon. Il signale que la Balsamine de l'Himalaya est bien présente sur le territoire également. *Renseignements pris auprès de Marie Lecomte de l'asbl Contrat Rivière Lesse, Catherine vous transmets ces quelques infos complémentaires :*

- ✓ *la balsamine de l'Himalaya est surtout présente le long de la Wamme et de la Lomme également et, dans une moindre mesure, le long du ruisseau de Bonnefosse où le CRL la gère chaque année au début juillet.*
- ✓ *Petite vidéo à visionner, pour sensibiliser à la gestion de la renouée du Japon qui est effectuée par le CRL et pour donner des conseils aux citoyens dont le jardin aurait été inondé en juillet 2021 et pourrait l'être encore : https://www.crlesse.be/2022/09/13/lelimination-de-la-renouee-du-japon-mode-demploi/*

Thierry Deribreux et Christian Mulders mentionnent également le **cerisier tardif**, espèce arbusive dont on parle peu dans le grand public mais qui pose problème dans les parcelles forestières.

Philippe Moës nous parle des haies qui sont mal taillées au carré avec des outils qui arrachent les arbres plus qu'ils ne les coupent. Il souhaiterait que nous fassions une sensibilisation de la population au bienfait d'un autre type de taille plus respectueux de la biodiversité. Christian Mulders enchaîne en nous parlant de la mutualisation de l'entretien des haies. La condition serait l'usage d'outils adéquats : le lamier ou le disque. La convention en vigueur actuellement pour l'entretien des haies privées pourrait aller plus loin en proposant que la commune paie jusqu'à 70% du travail accompli par entreprise si le travail est effectué avec les bons outils.

Philippe Moës poursuit : dans le cadre de la semaine de l'arbre, mais pas uniquement, ce projet pourrait aussi faire l'objet d'une formation à la taille des haies : il faut contacter un expert et réaliser une petite brochure (ou en trouver une existante ?) et y consacrer un peu de budget.

---

7) La communication

Ghislaine Rondeaux souligne le manque de communication et de participation citoyenne autour des projets. Elle propose de :

- ✓ réaliser plus de réunions en plénière, soit 2 à 3 fois par an
- ✓ Plus d'ouverture des différents groupes de travail, tous les citoyens devraient avoir la possibilité d'intégrer une réunion d'un groupe de travail ou un projet en cours
- ✓ Plus de feedbacks des groupes de travail entre eux, partager à l'ensemble du PCDN les PV de réunion des sous-groupes de travail, peut-être envisager une plateforme d'échange ?

Catherine vous informe qu'elle a l'intention de demander à Peggy Vandorpe le placement du lien cité ci-dessus dans le sujet 'Les espèces invasives' sur le site de la commune, page du service environnement et de publier un rappel pour l'arrachage des nouvelles pousses de renouées à réaliser absolument cet été (2 ans seront passés après les inondations).

Par rapport à la demande de Ghislaine, qui avait déjà été émise l'année dernière, il y a plusieurs moyens de communiquer plus régulièrement entre nous. Il est certain que c'est Catherine qui doit centraliser les infos et les diffuser, avec la collaboration de Peggy si besoin.

Une piste intéressante serait que les Groupes de Travail (GT) acquièrent une autonomie dans leurs rencontres, décisions et actions citoyennes. En effet, le PCDN est un groupe d'actions citoyennes et le rôle de Catherine est plus un rôle d'animatrice-coordinateur et de soutien; elle ne saurait pas être présentes à toutes les réunions des groupes de travail. Un rapporteur par groupe prendrait la responsabilité de communiquer à Catherine toutes les réflexions et décisions prises en son absence.

Une réflexion est nécessaire avec le service communication (Peggy Vandorpe et Damien Lambert) pour voir les meilleurs outils à mettre en place pour :

- ✓ *la circulation des infos entre les GT*
- ✓ *la circulation des infos entre les GT et les membres du PCDN*
- ✓ *la communication vers le citoyen des dates de réunions des groupes de travail, avec possibilité d'être informé de ce qui s'y est lit pour le citoyen qui le demande*

A la lecture de ce rapport vous constater un oubli, une erreur ou une imprécision ? Vous voulez réagir ? Envoyez-moi un petit message, je suis à votre écoute !

Merci à Julie Lambert, Marie-Alice Pekel et Florence Lesuisse pour leur collaboration à la préparation de cette plénière, et à vous tous pour votre participation.

Le 5/05/23 - Catherine Leva - 084/22.07.53 - environnement@nassogne.be